



Mars 1914

## Chronique du Sanctuaire

Janvier 1914.



**L**A MODE est aux *centenaires*.

Au commencement de chaque année c'est maintenant une coutume de se demander de quels événements l'an nouveau rappellera à la mémoire le souvenir triste ou glorieux.

L'an 1914 célébrera aussi ses *centenaires* : il n'a que l'embarras du choix.

En l'année 14 mourait l'empereur *Auguste*. Il y a donc 1900 ans de passés depuis que disparaissait celui qui a laissé son nom au siècle où il a vécu.

Son souvenir nous rappelle qu'il trouva autour de lui de généreux bienfaiteurs. L'un d'eux, *Mécène*, a laissé son nom à la postérité : c'est ainsi que se nomment désormais les protecteurs généreux des lettres et des arts.

Dans un autre ordre d'idées, il y a encore, même de nos jours, des *Mécènes*, je veux dire des protecteurs des oeuvres

religieuse. Maxime du camp dans sa *Charité privée* à Paris osait écrire ceci : "Quelle somme la charité privée glisse-t-elle, tous les ans, dans la main du Paris misérable ? Il est impossible de le deviner, même approximativement ; mais le total oscillerait entre *soixante et quatre-vingts millions*, je n'en serais pas surpris."

Certes voilà un beau chiffre. Il nous faudrait moins de millions pour construire ici une superbe basilique.

Mais disons aussitôt que nous aussi nous avons nos *Mécènes*. Leurs noms flottent pour ainsi dire à chaque ligne des gros budgets que, depuis 12 ans, nous avons à *boucler* à notre maison du Cap de la Madeleine.

Que de travaux et de dépenses nous avons pu faire, grâce à ce courant de dons dont la source presque ignorée se grossit bien vite suffisamment pour soutenir des oeuvres coûteuses.

Ceux qui célébreront le *dix-neuf centième* anniversaire de la mort d'Auguste pourront, dans leurs panégyriques, glisser un mot de reconnaissance pour les *Mécènes* de toutes les bonnes oeuvres.

Nous le faisons dès aujourd'hui pour tous ceux qui nous ont fait bénéficier de leurs largesses.

\* \* \*

Voulez-vous fêter d'autres centenaires en 1914 ? Voici des dates et des événements dont quelques uns vous intéresseront bien peu.

En 614, Mahomet se déclare prophète. Il avait cru voir, dans une vision, un être fantastique qui lui disait : "Prêche", et il commença à prêcher. Hélas ! quels incendies désastreux n'a pas allumés le feu de cette prédication ! ...

En 814, meurt le grand empereur *Charlemagne* ; une pleurésie l'emporte à l'âge de 72 ans : et son corps est enseveli à Aix-la-chapelle.

Voilà du moins un souvenir plus glorieux. Et ce seul mot nous ramène à nos enthousiasmes de jeunesse. Que de luttes épiques n'avons-nous pas engagées contre les Sarrasins, à la suite de *l'empereur à la barbe fleurie*, guerrier jamais las, che-

vauchant à travers le monde, à la tête de ses compagnons les *paladins*, les *douze pairs de France* !! Ah ! nous étions jeunes alors, et l'âme, que n'avaient pas encore blasée les déceptions et les brutalités de la vie, frissonnait facilement au son du cor de *Roland* sonnait la détresse au val de *Roncevaux*, aux grands coups de la bonne épée *Durandal* fendant, d'une seule frappe, de haut en bas un cavalier et son cheval, aux récits des charges héroïques dans les gorges des Pyrénées, aux exhortations sans fin du bon archevêque *Turpin* se pâmant sur son destrier !!!...

Mais vive Dieu ! l'ère des enthousiasmes n'est pas close pour nous. Chaque année nous avons l'heur d'assister ici à des spectacles grandioses, et notre âme peut encore frissonner aux sons des cantiques et des acclamations ardentes de nos pèlerins.

Ce sera pour bientôt—en mai 1914.

Voulez-vous encore d'autres centenaires ?

En 1914, Saint Bernard fonde l'abbaye de Clairvaux qui, à la Révolution française, aura pour dernier abbé Dom Rocourt, homme de haute taille et de belle figure...

En 1214, Philippe Auguste remporte la célèbre victoire de *Bouvines*.

En 1714, le 6 Mars, se signe enfin le traité de paix de *Rastadt* qui met fin aux guerres de Louis XIV, et surtout à la désastreuse querelle de la *Succession d'Espagne*.

Enfin—et c'est à cela que nous en voulons venir—1714 est la date de naissance de notre vieux sanctuaire que la vignette ci-contre vous fait voir, en hiver, entouré d'une vieille clôture dont les pieux percent au travers d'un gros *banc de neige*.

Tous ces *centenaires* ne méritent pas tous pareille gloire ; mais pour nous, tout humble que fut cet événement, 1714 est une année célèbre.

Que diront nos panégyristes de 1914 ?

Je ne le sais pas ? il nous suffira alors d'être le fidèle écho de leurs louanges, de leurs rapprochements, de leurs aperçus et "la chronique" n'y manquera pas. Qu'il lui suffise pour au-



Le vieux sanctuaire (autrefois) en hiver.

jourd'hui d'annoncer ce *deux-centième* anniversaire et de demander à nos amis de venir au Cap, en *très grand nombre*, pendant 1914...

\* \* \*

Le 28 Janvier 1914, le Rév. Père Supérieur, assisté des Pères Héneault et Bertrand comme diacre et sous-diacre, a chanté un service pour le repos de l'âme de Messire *Victor Sicard de Carufel*, le défunt curé de Ste Angèle de Laval.

Nous avons annoncé son décès dans notre livraison de février, et nous le rappelons bien volontiers au souvenir de nos lecteurs.

Nous avons dit son attachement et sa dévotion à *Notre-Dame du Cap* : c'est pour cette dernière raison qu'il a voulu qu'un service funèbre fut chanté pour son âme au *Cap de la Madeleine*. Il avait pour cela laissé une certaine somme que son testament destinait à cette pieuse destination.

Monsieur St Germain, le nouveau curé de Ste Angèle, est venu joindre ses prières à celles de la communauté des Oblats du Cap. Plusieurs paroissiens de la même paroisse ont aussi traversé le fleuve pour venir assister à ce service.

Que son âme soit dans le repos du ciel...

Nos lecteurs nous permettrons aussi de recommander à leurs prières l'âme d'un autre prêtre, grand ami du Cap de la Madeleine, et dans la paroisse duquel nos Pères ont souvent prêché des retraites et des missions : Monsieur *Napoléon Leclerc*, curé de Ste Anne de Woonsocket.

Ce zélé curé est mort subitement dans un tramway de New-York. La mort vient donc à nous à l'improviste et les coups qu'elle frappe sur les autres nous avertissent de nous tenir prêts.

Que son âme repose en paix...

---

Mon Révérend Père,

Au mois de Février dernier, mon fils Joseph Paul subissait une opération pour l'appendicite à l'Hôpital Hôtel-Dieu de Windsor. La maladie déclarée très grave par le médecin avant l'opération, fut

déclarée incurable après l'opération d'après l'avis de trois chirurgiens qui firent l'opération. Fou de désespoir mais confiant dans la Divine Providence, je m'adressai à Notre-Dame du Très Saint Rosaire et à Ste Anne et Ste Thérèse de l'Enfant Jésus et à la Sainte Face. Contrairement à l'attente du médecin il est parfaitement guéri et ne se sent plus d'aucune trace de cette terrible opération. Je suis certain que sans l'intercession des bonnes Saintes mentionnées mon fils serait mort. Aussi je viens m'acquitter de ma dette contractée envers Elles en vous envoyant les honoraires d'une grand'messe d'action de grâce avec la promesse de faire publier dans vos Annales.

Votre très reconnaissant,

E. DESMARAIS.



### CHEZ LES TETE-DE-BOULE

Un de nos confrères, professeur à notre Scolasticat d'Ottawa, nous adresse un rapport que nos lecteurs suivront avec intérêt. A l'occasion d'un voyage dans le Haut St Maurice, le narrateur nous rappelle l'histoire de ces anciens *Attikamègues* qui, au début de la colonie, descendaient aux Trois-Rivières où ils furent évangélisés par les Pères Jésuites, futurs résidents du *Cap de la Magdeleine*.

Ce récit peut fort bien avoir sa petite place dans l'histoire de l'*Apostolat chrétien* au Canada, et nous remercions l'auteur de sa précieuse collaboration.

Voir page 411.



# La Vierge Marie

Mère de Dieu et Mère des Hommes

**B**

LA MÈRE DES HOMMES

9.—*Les convenances de la maternité spirituelle.*

“La génération des fils adoptifs est le prolongement et le complément de la génération du Verbe fait homme, puisque ces nouveaux enfants appartiennent à la plénitude du Christ.”

Ces paroles expriment, dans une nouvelle forme, ce que nous avons déjà si souvent répété que le “*Christ parfait, dans sa plénitude*”, c’est Notre Seigneur Jésus-Christ prolongé et complété dans ceux qui deviennent ses *membres* par la grâce sanctifiante.

Mais, nous l’avons dit aussi, dans le Christ, l’Esprit-Saint est descendu lui-même avec la totalité de ses dons.

De *Lui* donc il se répand en nous afin de nous faire comme lui des *enfants* de Dieu dignes de ce nom.

Il est donc de toute convenance que la même *femme* qui est la mère du Christ “en qui *habite* la plénitude de l’Esprit-Saint,” soit aussi la mère de tous ceux qui, par ce même Esprit, deviennent les *enfants de Dieu*.

Or, avons-nous rappelé dans notre dernier article, de même que l’âme *ennoblit* le corps par sa présence ainsi l’Esprit-Saint est l’hôte divin de l’Eglise et de chacun des fidèles.

Il communique donc une divine *noblesse* à tous ceux en qui il *habite*. Et, il nous est agréable de conclure que c’est par Marie que pareille *noblesse* nous est conférée.

Maïs, ce qu'il y a de plus étrange dans les citations que nous avons faites de l'Apôtre St Paul c'est cette "*hardiesse d'expression*" avec laquelle il affirme que l'Esprit-Saint *habite* même dans notre *corps*, cette chair si misérable.

"*Ne savez-vous pas que notre corps est le temple du Saint-Esprit, envoyé de Dieu et résidant en nous.*"

"*Mais le corps n'est pas pour la fornication, il est pour le Seigneur, et le Seigneur pour le corps.*"

Et un jour le corps, *tabernacle de l'Esprit-Saint*, ressuscitera à cause de la présence de l'Esprit présent en nous.

\* \* \*

De cette leçon de *noblesse*, nos lecteurs et nos lectrices ne pourraient-ils pas tirer une sublime conclusion de *pureté* et de *chasteté* ?

La maternité spirituelle de Marie consiste donc en ce qu'elle concourt à faire de nous des enfants, frères du Christ, en qui habite l'Esprit-Saint qui *ennoblit* jusqu'à notre *corps*.

Mais toute *noblesse* oblige. A quoi donc ? à se préserver de déchéance, c'est-à-dire de *souillure* !!

Eh ! quoi, forcerions-nous la pensée de St Paul en disant que, dans ce travail mystérieux par lequel Marie devient notre *Mère*, elle communique à notre corps un je ne sais quoi de ce qui lui mérite à Elle le nom de "*mater castissima*", mère très chaste !!

Une femme n'est dite *mère* qu'en tant qu'elle donne la vie à des enfants : et elle ne peut être mère *très chaste* qu'à la condition de communiquer à ses enfants une participation de sa *chasteté*.

Dans ces malheureux péchés du *corps* par lesquels tant de jeunes personnes profanent leur candeur, il y a un double outrage : ces personnes outragent l'Esprit-Saint qui *habite* en elles ; elles outragent leur *mère très chaste*" dont la maternité leur a communiqué cette *noblesse* divine qui n'est autre que l'Esprit de Dieu.



C'est pourquoi à lire St Paul, sur cette matière à la fois délicate et grossière, on sent passer sous sa plume de larges frissons de révolte !!

*"Ignorez-vous que vos corps sont les membres du Christ ? Prendrai-je donc les membres du Christ, pour les faire servir à de la souillure ?*

Quel outrage et quel sacrilège innommable que de vouer à la honte le *Christ* si délicat, si beau, si pur !

Et pourtant : *"Ignorez-vous que vos corps sont les membres du Christ ?*

Marie, mère et immaculée, a joui de ces joies exquisés d'être la mère du Christ *sans tache* ; quels écoeulements affreux ne doivent pas faire sursauter son coeur à se savoir la mère de ceux et de celles qui se servent de leur corps, *habitable de l'Esprit-Saint*, pour l'ignominie et le péché !!!

Méditer cette autre convenance de la maternité spirituelle de Marie, c'est donc se donner une sublime leçon de *pureté*.

\* \* \*

Nous avons dit encore que l'Esprit-Saint, hôte de notre âme, est aussi le *moteur secret* de toute vie surnaturelle et de ce chef nous retrouverons de nouvelles *convenances* à la maternité spirituelle de Marie.

L'Esprit-Saint que St Jean appelle "Esprit vivificateur", St Paul l'appelle "Esprit de vie :" sous l'ardeur de son souffle s'épanouit en nos âmes toute la floraison de la vie spirituelle.

*Il y a, il est vrai, diversité de charismes, mais c'est le même Esprit.*

Dans l'église, malgré leur apparente variété, les manifestations spirituelles se valent, car elles dérivent toutes d'une seule et même source, *l'Esprit-Saint* ; ainsi des autres dons extraordinaires.

Mais cette action de l'Esprit-Saint s'exerce surtout dans la vie ordinaire du chrétien, depuis la régénération du baptême jusqu'à l'acquisition de l'éternelle béatitude.

C'est pourquoi St Paul appelle "marcher dans l'Esprit, être mù par l'Esprit", cette obéissance aux impulsions de la grâce.

Le "fruit de l'Esprit" c'est l'ensemble de toutes les vertus. Le nom général "d'esprit", par allusion à la source dont il émane, s'applique à tout ce qui nous élève au-dessus de notre nature, tout ce qui nous transforme en êtres *spirituels*.

Et ceci nous ramène encore à notre idée principale. La plénitude de l'Esprit-Saint a été donnée au Christ, non pour en faire un simple bijou, ou une oeuvre d'art, mais pour que le Christ fût "puissant en oeuvres" saintes.

Ce qui est vrai de Jésus-Christ, l'est aussi de l'Eglise qui le continue, et de chacun de ces membres qui le complètent.

L'Esprit-Saint, hôte de toute âme sanctifiée, est donc en elle le moteur puissant et le principe des bonnes oeuvres.

Marie, la mère du Christ, est donc la mère de celui qui devait faire des choses extra-ordinaires, mais surtout mener ici-bas une vie de sainteté.

Au même sens elle doit être notre mère à nous : par son action *maternelle* elle concourt à nous donner "cette vie dans l'Esprit", par laquelle nous ressemblerons au Christ et en serons les membres en toute vérité.

Puis la foi nous montre l'Esprit-Saint produisant avec Marie et en Marie le Dieu fait homme : "*L'Esprit-Saint surviendra en vous... et c'est pourquoi le Saint qui naîtra de vous sera nommé le Fils de Dieu.*"

Que Marie soit donc vraiment notre *mère* par le fait que nous serons pleinement ses enfants en laissant en nous le même Esprit-Saint produire une plénitude de sainteté et de vertu, comme Il l'a fait dans le Christ...

---



## Excursion Sacerdotale chez les Tête-de-Boule.

(Du 21 au 26 Juillet, 1913).

*“Nous les écrivons, ces souvenirs, pour  
les conserver et les publier.”*

(Mgr. Latulippe aux Tête-de-Boule.)

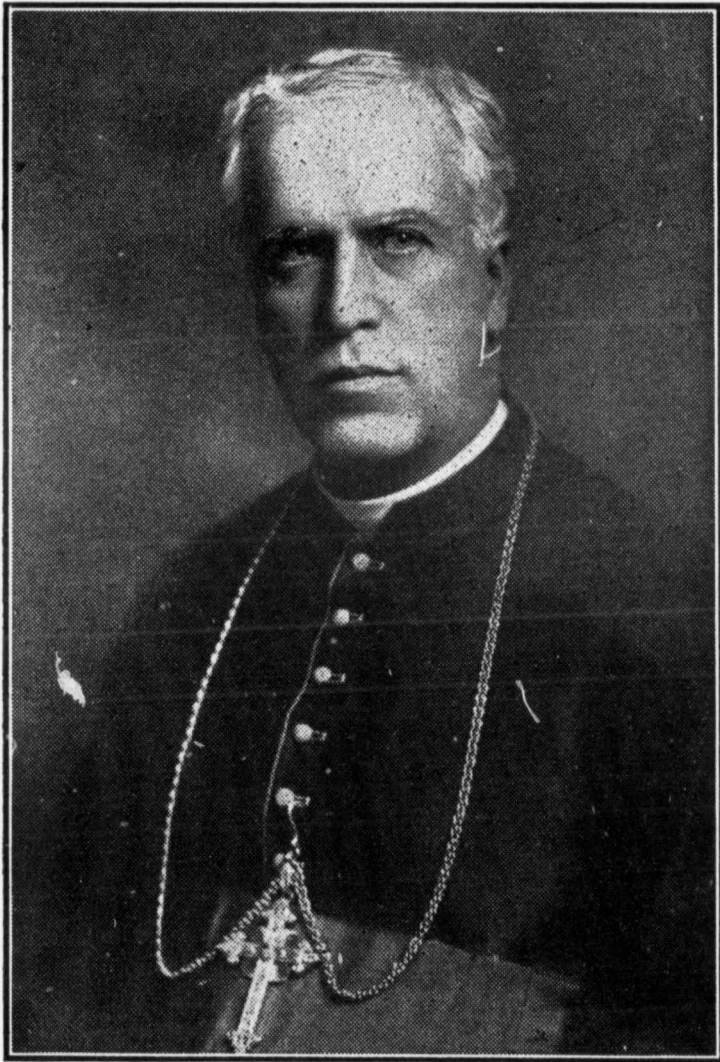
### INTRODUCTION.

Au mois de Juillet dernier, la rumeur circula d'abord dans la région des Trois-Rivières, que M. E. Corbeil, Curé de La Tuque, de concert avec M. Masson, curé de Ste Thècle, organisait, pour faire escorte à Sa Grandeur Mgr A. Latulippe, Vicaire Apostolique du Témiscamingue, durant sa première visite pastorale chez les Tête-de-Boule du St. Maurice, une nombreuse excursion sacerdotale. La nouvelle se propagea comme une trainée de poudre, même chez le clergé des diocèses limitrophes, lorsqu'on ajouta que, grâce à la générosité des constructeurs du Transcontinental, M. M. MacDonell et O'Brien, qui mettaient un train spécial à la disposition des touristes, et de M. T. Landry, représentant de la Compagnie Hydraulique du St Maurice, qui se chargeait des frais de la pension, le voyage devait se faire gratuitement.

Piquer ainsi une pointe chez des sauvages desservis depuis 70 ans, par ses frères en religion, c'était, pour un professeur en tournée de vacances, une tentation invincible. Vite, je

demande, par lettre, la permission requise. "Accordée", me répond mon Vénéré Supérieur, "à condition toutefois que vous rédigez un rapport de l'excursion pour l'une de nos publications." Là ! j'étais bien pris ! Do ut des ! Telle est, ami lecteur, la genèse des pages par trop incomplètes que j'ai l'honneur de vous dédier. Je fais des vœux pour que vous ayez le courage de les lire jusqu'au bout.





Monseigneur LATULIPPE.

## LA TRIBU DES TÊTE-DE-BOULE.

### PREMIÈRE PARTIE

#### CHAPITRE I

##### *Au point de vue historique*

#### ARTICLE I

### PREMIÈRES MISSIONS (1637-1837)

#### *I.—Avant leur conversion.*

Fragment de la grande nation algonquine, de moeurs plutôt montagnaises, mais parlant le cris, les Tête-de-Boule ou les Attikamègues habitent, de temps immémorial, les plateaux où le St-Maurice, le Saguenay, la Gatineau et la Lièvre prennent leur source commune. Partie des pays du nord, cette tribu de chasseurs avaient franchi la hauteur des terres pour venir s'établir dans cet immense territoire couvert de lacs et sillonné de cours d'eau, très peu colonisable, mais particulièrement riche en fourrures. "Doux comme des agneaux, simples, candides et bien éloignés de la superbe, menant sans organisation sociale, une vie absolument nomade, retirée et paisible, ils entretenaient bien certaines relations commerciales avec les Hurons des Grands Lacs, les Cris du nord, les Montagnais de l'est et les Algonquins de l'ouest ; mais comme "ils maniaient mieux l'aviron que l'épée" et n'aimaient à faire la guerre qu'aux animaux, ils ne descendaient jamais, par crainte des Iroquois, vers le grand fleuve St-Laurent. Ce n'est qu'en 1637, alors que le fort de Lavolette pouvait les protéger, qu'ils se hasardèrent à venir y trafiquer de leurs pelleteries aux magasins de la Compagnie de la Nouvelle-France. C'est là qu'ils eurent vite fait de contracter avec les Français une alliance qui n'a jamais été rompue, et que, fascinés par

l'exemple et la parole de leurs congénères déjà convertis, ils se sentirent attirés par un aimant secret et irrésistible vers la religion des P. P. Lejeune et Buteux, S. J., arrivés aux Trois-Rivières en 1634, pour y fonder une chrétienté.

Comme tous les sauvages, les Tête-de-Boule avaient bien "leur créance au grand manitou, leurs prophètes ou devins qui s'appelaient sorciers ou magiciens pour ce qu'il y avait de l'apparence que quelques-uns d'entre eux avaient du commerce avec les démons. Ils se servaient de tambours, de soufflements, de chansons, de sueries, de festins à tout manger, de tabernacles pour consulter les génies de l'air, de pyromantie et d'autres superstitions pour guérir les malades, pour trouver des animaux dans les bois, pour découvrir si quelque ennemi n'était point entré dans leurs terres et pour d'autres sujets semblables ; mais, bons et dociles. Ces premiers venus furent "aisés à gagner à Jésus-Christ". De retour dans leur pays, "ils y élevèrent des croix et des chapelles à la manière des français" et revinrent le printemps suivant, accompagnés de ceux de leurs parents qu'ils avaient préparés à recevoir avec les lumières de l'Évangile, les grâces régénératrices des Sacrements. "Le zèle de convertir les âmes est comme naturel à ces bons Attikamègues", écrivait le P. Buteux, "les maris gagnent leurs femmes à Dieu et les femmes attirent leurs maris ; les parents instruisent leurs enfants et les enfants instruisent leur père et mère."

Cette descente aux Trois-Rivières se répétant chaque année avec une ferveur sans cesse renouvelée, les conversions s'y firent en masse. Rien, au début, ne pouvait contenir leur ardeur. "Mes compatriotes," disait l'un d'eux au P. Lejeune, "me voyant sortir de mon pays, m'ont dit le dernier adieu, croyant que je m'allais jeter entre les mains des Iroquois ; mais j'ai répondu que les démons étaient pires que les iroquois et qu'il valait mieux être prisonnier de ceux-ci que d'être esclave du malheureux manitou ; cela n'est-il pas vrai, Père ?" En 1643 et 1649, pour échapper aux attaques des iroquois qui avaient forcé les fortifications des Trois-Rivières, ils poussèrent même la générosité jusqu'à se rendre, les uns



Paul Le Terme



à Sillery, par le St-Laurent, les autres, à Tadoussac par la voie du Saguenay. Mais leur grand désir était d'avoir le missionnaire au milieu d'eux.

"O si tu pouvais embarquer au printemps avec nous," disait une bonne vieille au P. Buteux, tu nous instruirais dans notre pays ; que ferons-nous sans messe, sans confession et sans maître ?" "Adieu ! Père", disait une malade, "je m'en vais mourir dans les bois, je ne te reverrai jamais plus que dans le ciel ; je te recommande ceux de notre nation. Ne viendras-tu jamais dans notre pays pour les instruire ? Que t'avons-nous fait pour nous abandonner de la sorte ? Il y a longtemps qu'on t'invite, tous nos gens désirent te voir. Il ne tient qu'à toi qu'ils ne soient tous baptisés. Prends courage, viens chez nous et au plus tôt ; aie pitié de tant d'âmes qui se perdent, prie pour moi." "Que diront", s'écriait en pleurant un de leurs messagers nommé Antoine, "que diront ceux qui te souhaitent avec impatience et qui ont un si grand désir de se confesser ? Que feront mes enfants qui n'ont pas encore reçu le baptême ? Ma femme, qui n'a pu descendre jusqu'ici, ne me verra pas de bon oeil, si je retourne sans t'embarquer ! Faut-il donc que nous soyons séparés après notre mort ? Que les uns soient bienheureux et les autres malheureux ? Si j'eusse pu apporter toute ma famille sur mes épaules, je l'aurais fait, mais les chemins sont épouvantables. Si les autres qui ne peuvent surmonter les difficultés viennent à mourir sans baptême, à qui en sera la faute ?... Cédant enfin à leurs poursuites si simples et impatiences si aimables, le P. Buteux obtint, en 1651, l'autorisation de remonter avec eux jusqu'à la source du St. Maurice. Quoique très pénible, le voyage fut des plus consolants et des plus fructueux. "Ce pays", écrivait-il au retour, c'est un bon terroir où la semence de la foi rend son fruit au centuple."

Cependant, depuis leur conversion, les "Poissons-Blancs" servaient d'intermédiaires entre les chrétiens des Grands Lacs et celles des Trois-Rivières, de Québec et de Tadoussac. "Il se fait," rapporte le chroniqueur des Relations, une certaine assemblée entre les Hurons et les Nations du nord ; les Attikamègues s'y sont trouvés cette année au nombre de



Monseigneur LAVAL.

plus de trente canots. Nous leur avons donné des lettres pour les faire porter par cinquante hurons qui se trouveraient en cette assemblée, à nos pères qui sont dans leur pays, et nos pères de ces contrées-là en avaient aussi données à leurs Hurons pour nous les faire parvenir par les Attikamègues ; ces bonnes gens ont été fidèles ; ils ont donné nos lettres aux hurons, et nous ont rendu celles qui venaient de nos pères qui sont en ce pays-là. Les iroquois nous contraignent de chercher ces voies merveilleusement écartées.

Bien plus, ils exerçaient, auprès des peuples du nord, un véritable apostolat. "Ils prêchent la foi si fortement dans les nations errantes du nord", écrivait le P. Lejeune, que ces peuples attirés à l'ardeur des vérités chrétiennes, les suivent et nous viennent pour boire, comme en leur source, ce qu'ils ont goûté dans les ruisseaux. Cette année, nous en avons baptisé quelques-uns comme St. Philippe baptisa l'ennuque de la Reine de Candace, après une seule communication, tant ils étaient solidement instruits et saintement disposés par ces nouveaux prédicateurs de l'Évangile ; et, ce qui semble assez étonnant, les femmes ne le cèdent point aux hommes en cet office : comme elles sont naturellement plus affectueuses et plus pressantes, elles ont moins de respect humain dans ces nouveautés si saintes et si utiles à ces peuples qui croupissent depuis tant de siècles dans les ombres de la mort." Aussi bien, les Iroquois, ennemis irréductibles de tous ceux qui fréquentent les français—parce que catholiques, ne pouvaient le leur pardonner.

A l'automne de cette même année 1651, les poursuivant jusque sur leurs limites, ils les traquèrent comme des bêtes fauves et les massacrèrent, au dire des anciens, avec des raffinements d'atrocité que la plume se refuse à décrire. "Cette croix", écrivait alors le P. Buteux, "m'a été d'autant plus sensible que ces braves néophytes avançaient mille fois plus que moi le christianisme parmi les peuples que Dieu m'a donnés en charge." Pour soutenir leur courage, il entreprit une seconde montée au printemps de l'année 1652. Cette fois, hélas ! il n'eut pas la consolation de revoir ses chers enfants des bois. Assailli dans un portage, un peu au-dessus du rapide des Lon-

gues Pointes, par une bande d'iroquois armés jusqu'aux dents, il tomba martyr sous leurs balles meurtrières, fécondant ainsi de son sang le champ qu'il allait cultiver. La nouvelle de sa mort acheva de jeter dans la consternation les infortunés Attikamègues qui ne reparurent plus aux Trois-Rivières qu'à de rares intervalles et "comme des éclairs." D'autre part, de nouvelles et incessantes incursions iroquoises obligèrent les Pères Jésuites de renoncer à l'idée de retourner dans les hauts du St. Maurice. Pour continuer de participer aux secours de leur Mère la Sainte Eglise, les Tête-de-Boule durent donc, pendant une période de près de 200 ans, se rendre, les uns, aux Trois-Rivières, et à Québec, les autres au lac St. Jean ou à Tadoussac, d'autres enfin, sur les bords de la Gatineau et de l'Outaouais. Est-il étonnant qu'en de telles circonstances, leur foi et leurs moeurs aient subi un déclin, que leurs croix de bois et leurs chapelles d'écorces, tombées de vétusté, n'aient plus été relevées et que l'écho de leurs montagnes ait fini par ne plus répondre que très rarement aux notes sonores de leurs cantiques à Jésus-Christ et à sa Divine Mère. Comment auraient-ils pu avoir foi toujours en Celui dont ils n'entendaient plus parler ?... Et comment en auraient-ils entendu parler puisque personne n'était envoyé pour le leur prêcher ?...  
*Fides ex auditu.*

---



## Ce que peut l'attouchement du chapelet

---

Il y a plusieurs années déjà, le bague de Toulon fut le théâtre d'un crime horrible.

Dans un moment de colère et de dépit, un forçat avait poignardé son gardien. Le coupable fut condamné à mort, et l'exécution devait avoir lieu dans deux jours, lorsque l'aumônier du bague se présenta pour apporter au coupable les consolations de la religion et lui parler de l'éternité qui allait s'ouvrir devant lui. Mais le malheureux appartenait à l'une de ces familles sans foi, qui, par principe, vouent à la religion une haine implacable. N'ayant appris le nom du Seigneur que pour le maudire et le blasphémer, le forçat accueillit le prêtre avec de grossières injures et des paroles obscènes. Rien ne rebuta M. Marin, l'aumônier, dont le zèle infatigable avait été si souvent mis à l'épreuve par des forçats rebelles et endurcis. Douce parole, espérance en un Dieu plein de bonté, bonheur du ciel, châtiments de l'enfer, éternité de supplices, tout fut employé, mais vainement, pour abattre cet indomptable obstiné, qui ne répondait que par des cris de rage et d'affreux rugissements. Le prêtre enfin se retire, et, tournant ses regards vers le Refuge des pécheurs, il s'adresse à Marie et lui confie la cause du galérien, devenue la sienne propre. Il fait prier les âmes ferventes de la ville ; car il n'y avait point de temps à perdre : déjà la machine s'élevait, on ne comptait plus que par minutes jusqu'au moment de l'exécution.

M. Marin se présenta une seconde fois au forçat, la croix et le chapelet en main. On voulait l'en empêcher, lui disant que c'était inutile, que le malheureux n'avait fait que redoubler ses imprécations contre Dieu et la religion, et pour le réduire au silence, on avait été forcé de le baillonner et de l'enchaîner. Mais le saint prêtre, qui savait qu'on peut tout attendre de la puissance et de la miséricorde de Marie, se fait ouvrir les portes, et, plein de confiance en celle qu'il a invoquée, il s'avance vers l'infortuné qui écumait de rage et de désespoir. Le forçat répond par une malédiction horrible aux paroles de paix et de bénédiction qui lui sont adressées. Sans se laisser décourager, l'aumônier approche, et, profitant de la situation du prisonnier enchaîné, il lui jette autour du cou le chapelet qu'il avait entre les mains et cherche à l'enlacer dans ces liens de miséricorde. O miracle de la grâce ! ô prodige inépuisable d'amour et de clémence ! le lion est terrassé, l'ennemi vaincu !

A peine le chapelet l'a-t-il touché qu'il demande pardon. O Marie, c'était une preuve de plus de votre pouvoir sur le cœur de Dieu.

Qui n'eût dit qu'un tel scélérat, haïssant son Créateur, était indigne de miséricorde et que,, par conséquent, sa conversion était désespérée ? Mais est-il quelque chose d'impossible à celle que Dieu a revêtue de sa puissance ? Elle obtint à ce misérable une entière réconciliation avec tout ce qu'il avait tant blasphémé ; la paix rentra dans son âme, il était métamorphosé. Quand les galériens, un genou en terre, contemplèrent cette nature d'abord si intraitable, si perverse, et maintenant si douce, si résignée, ils ne revenaient pas de leur étonnement et rendaient hommage à Celle qui, de si grands pécheurs, fait de si grands pénitents.—Ne désespérons jamais de la miséricorde de Marie, quelque coupable que nous soyons ou que nous ayons été. Notre confiance en une telle Mère ne saurait dépasser les bornes, si nous voulons nous amender.

La vertu du chapelet est tellement miraculeuse qu'elle opère aussi parfois des prodiges de guérison. Le chef d'une famille chinoise avait reçu le baptême dans son enfance, mais ayant négligé ses devoirs, il épousa une femme païenne et éleva ses enfants dans la paganisme. Touché des avis de quelques chré-

tiens et des reproches de sa conscience, il voulut sérieusement reprendre la pratique de la religion et gagna son fils aîné. A cette nouvelle, son épouse entra en fureur et mit tout en oeuvre pour empêcher l'exécution de ce dessein. La grâce, néanmoins, soutint le père et le fils : ils apprirent toutes leurs prières et tout le catéchisme, puis vinrent trouver le missionnaire, qui admit l'un à la pénitence et baptisa l'autre.

Au comble de leurs voeux, ils s'en retournèrent, emportant chacun un chapelet et une médaille et se promettant bien de ne pas laisser ces objets aux mains de la païenne. Celle-ci les découvrit néanmoins et s'imagina que ce devaient être des bijoux bien précieux puisqu'on mettait tant de soin à les dérober à ses regards. Sur ces entrefaites, étant tombée malade du typhus, elle se dit à elle-même qu'elle en guérirait sans doute, si elle pouvait parvenir à toucher ces objets ou bijoux, comme elle les appelait. Car on ne les garderait pas avec tant de sollicitude s'ils ne renfermaient quelque vertu secrète.

Une nuit donc elle mit la main sur le chapelet de son fils, le pendit soigneusement à son côté, s'endormit ensuite, et le lendemain se réveilla guérie. Le matin, elle replaça le chapelet où elle l'avait pris, sans rien dire à personne. Quelques jours après, apprenant qu'une de ses voisines était violemment attaquée du même mal, elle se rend auprès d'elle avec le même chapelet, lui raconte ce qui lui était arrivé à elle-même, et lui demande si elle veut user d'un remède aussi merveilleux. La proposition fut acceptée ; on suspendit le chapelet au côté de la malade, qui recouvra aussitôt la santé. De retour chez elle, après ces deux prodiges, la païenne obstinée se contenta de dire à son fils : "A l'avenir, tu pourras réciter tes prières tant que tu voudras, je ne m'en inquiète plus." Puis elle raconta ce qui était arrivé. Et bientôt ce fut la conversion des deux familles...

Qui n'admirerait la vertu du chapelet dans ces deux païennes, guéries miraculeusement en le portant quelque temps sur elles ? S'il en est ainsi à l'égard des idôlâtres qui se confient en la puissance de cet objet sacré, combien plus envers nous, si nous avons la foi vive en cet instrument béni ! Portons-le donc sur nous avec respect, confiance et dévotion.

Le bienheureux Claver l'estimait tellement qu'il eût voulu en donner à tous les chrétiens et même aux infidèles. Il en distribuait chaque année huit à neuf mille aux nègres qui arrivait à Carthagène. En outre il en donnait dans les hospices, les prisons, les hôpitaux.

Ne serait-ce pas là une oeuvre excellente que de donner des chapelets aux pauvres ? Combien d'ouvriers et d'ouvrières prieraient plus souvent et plus dévotement la sainte Vierge, s'ils avaient à leur usage et portaient sur eux un chapelet ! Cette chaîne précieuse leur rappellerait les liens qui les unissent, depuis le saint baptême, à Jésus, leur Sauveur, et à Marie leur Mère. Elle leur inspirerait de prier dans leurs travaux et leurs souffrances. On ne les verrait pas supporter si impatiemment leurs privations, envier le sort des riches et se porter à des actes regrettables contre le droit de propriété.

La prière, et surtout la récitation du chapelet, apporte à l'âme la lumière, le calme des passions, l'extinction des funestes convoitises, la résignation dans les peines et l'espérance des biens futurs. Quel est l'homme qui se porterait à nuire à Dieu ou au prochain, après avoir invoqué la Mère de miséricorde et la Consolatrice des affligés ?

277

La récitation quotidienne du chapelet ranime la foi dans les âmes, les console dans leurs peines et les encourage au bien. "Elle est pour les chrétiens, dit le Pape Urbain IV, une source perpétuelle de grâces, de sanctification et de salut."

*Merveilles du Très Saint Rosaire, par le P. L. Bronchain, Rédemp.*





## La Croix d'honneur.

Le coude appuyé sur le manteau de la cheminée, une jambe en travers, l'autre campée raide sur le parquet. il attendait.

Attendre, quand on est soldat, quand, pendant vingt-cinq ans, on a vu des hommes s'aligner devant son sabre au premier coup de trompette, c'est dur ; mais attendre, quand on s'appelle le capitaine Drouart, c'est à faire tourner le sang dans les veines.

“Ah ! ces pékins ! ces écrevisses ! Ça vous connaît l'exactitude comme les Prussiens connaissent mon dos. On dirait qu'ils n'ont jamais attendu sonner l'heure que dix minutes après coup !..... Déjà quatre minutes perdues !..... Tonnerre ! si le dernier de mes cuirassiers s'était permis une seconde de retard, je l'aurais fourré dedans, et proprement encore !”

Et, ce disant, le capitaine donna un coup de jarret impatienté dans le vide, comme un cavalier qui enfonce l'éperon dans le ventre de son cheval.

Drouart n'était pas un homme ordinaire, comme vous et moi : c'était un type.

Taille, cinq pieds et demi ; droit comme une épée, malgré ses soixante-dix ans ; figure énergique, teint bronzé par la fumée des batailles, tantôt gai comme une chanson de bivouac, tantôt sec et bref comme un mot d'ordre, caractère parfois revêche, et alors, prenant feu comme une poudrière à la moindre étincelle.

L'étincelle ici, c'était le retard des invités qui devaient prendre part à la fête, car Drouart célébrait le vingt-quatrième anniversaire de la réception de sa croix d'honneur.

Elle était là, rayonnante sur sa large poitrine, à côté de la médaille militaire.

Ah ! certes, il les avait bien gagnées ; l'une et l'autre lui avaient coûté un peu de son sang ; comme il les aimait !

On a dit d'Épaminondas qu'il avait deux filles immortelles : Leuctre et Mantinée ; Drouart, lui, en avait deux non moins glorieuses : sa médaille et sa croix. Il appelait l'une Solférino ; l'autre se nommait Reischoffen. Toutes deux avaient reçu leur nom et le baptême du sang sur le champ de bataillé.

Eh bien ! le croiriez-vous ! Drouart, avec toute sa bravoure, avait un défaut ; mais un de ces drôles de défauts qui font rire, quand ils vont se nicher dans le corps d'un soldat... Drouart avait du respect humain.

Vous avez bien lu ? *Du respect humain !*

Oh ! pas énormément ; seulement deux grains.

\* \* \*

Un jour qu'il avait reçu son ancien colonel, ses yeux avaient rencontré un objet égaré sur le guéridon du salon.

Horreur ! C'était un livre de messe !

Bondir comme un ressort, se précipiter sur la sonnette électrique, appeler la vieille servante Margoton, n'avaient été pour Drouart que l'affaire d'un instant.

Margoton parut.

— A moi, mon ordonnance !

— Voilà, mon capitaine !

— Distance réglementaire, hein !

— A vos ordres, capitaine.

— Qu'est-ce que c'est que ça ?

— Ça, mon capitaine, c'est votre Paroissien que vous avez oublié sur la table.

— Enlevez ça, et retenez ce que je vais vous dire.

— J'écoute, mon capitaine.

— Vous saurez, mon ordonnance, que la religion, il en faut...

— Voilà soixante ans que je pense comme ça, mon capitaine.

Il en faut partout, de la cave au grenier ; mais, quant au salon, jamais ! Il y a exception pour ça. Je ne sais pas pourquoi, c'est bête peut-être, mais c'est la mode et il faut la suivre.

Et maintenant, je me résume ; un salon, ça doit être neutre. Entendez-vous ?

—Suffit, mon capitaine. Le vôtre sera aussi neutre qu'une école laïque."

Drouart ne s'était pas attendu à cette réponse. Ses poings se crispèrent, le rouge de la colère et aussi de la honte lui monta au front. Il se retint cependant, par respect pour le colonel qui suivait cette scène avec un fin sourire ; puis, tout à coup, avec un geste brusque, il dit : "Rompez !"

Quinze jours se sont passés depuis la proclamation du capitaine à son *ordonnance*, et nous retrouvons Drouart prêt à fêter sa croix d'honneur.

Les visiteurs et amis sont enfin arrivés. Canapé, fauteuils, chaises, tout est occupé dans le salon *neutralisé*. La conversation marche bon train. Compliments, anecdotes, souvenirs militaires se succèdent avec la rapidité d'un escadron dans une charge de cavalerie.

Soudain la sonnette résonne.....

Un moment de silence.

Margoton s'avance vers Drouart, une lettre à la main : "De la part du colonel X...." dit-elle ; et, en même temps, elle dépose sur le guéridon un paquet à l'adresse du capitaine.

Fièvreusement, Drouart a décacheté la lettre.

" Mon cher Drouart.

" Il y a vingt-quatre ans, je décorais ta poitrine de l'étoile des braves ; aujourd'hui, je serais heureux de pouvoir décorer ton salon de la *croix d'honneur*.

"Tu recevras cette dernière en même temps que ma lettre.

"Ton ancien colonel, X....."

" P. S.—A six heures précises, je serai chez toi pour juger de l'effet décoratif."

Drouart est devenu rêveur ; l'étoile des braves, la croix d'honneur ? ? ? Ce n'est donc plus la même chose ?

Machinalement, le capitaine a fait sauter la ficelle rose du paquet, quand, tout à coup, sous ses yeux ébahis, apparaît une splendide croix d'ébène, sur laquelle se détache un superbe Christ d'ivoire aux blancheurs immaculées.

"Tonnerre !" murmura-t-il entre ses dents. C'est donc là sa croix d'honneur ?... Mais... où la pendre ? où l'attacher ? Ah ! là-haut, à la place de ce tableau..... Oui, mais.... et eux, là, que vont-ils dire ?..... Ah ! ça, Drouart, aurais-tu peur ? A six heures précises.... et il est,..... six heures moins un quart..... Diable ! pas de temps à perdre !..... Après tout, il a raison, le colonel !.... Cette croix-là vaut bien l'autre !

—Hola ! Margoton ! Margoton !

—Me voici, capitaine.

—Vite, une échelle, un marteau, des clous !"

Et comme les assistants demeuraient ébahis devant cette scène : " Messieurs, dit Drouart, excusez-moi, mais c'est la consigne.... "

Et le capitaine, s'emparant des clous et du marteau, monta les degrés de l'échelle comme il eût monté à l'assaut d'une forteresse, et, en deux coups, cloua le Crucifix à la place d'honneur, au milieu de la cheminée.

Dix minutes plus tard, le colonel entra. Il jeta un coup d'oeil autour de lui, et, quand il aperçut le Christ resplendissant sous le rayonnement des lampes, il sentit une larme rouler sur son mâle visage.

"Drouart, dit-il en serrant la main du capitaine, par ta bravoure de soldat, tu as mérité la croix d'honneur, par ton courage de chrétien, tu la mérites deux fois."

Ami lecteur, dont le salon ou la chambre seraient encore neutres, ayez du coeur, imitez Drouart.



## Que ferons-nous de nos filles

Il y a quelque temps, un journal américain proposait à ses lecteurs un prix pour la meilleure réponse à cette question :

“Que ferons-nous de nos filles ?”

Voici la réponse qui a obtenu le prix :

“Faisons-en d’abord des chrétiennes.

“Donnons leur une bonne instruction élémentaire ; puis apprenons-leur à préparer un repas convenable, à laver, repasser, raccomoder les vêtements et les bas, à tailler et à coudre les habits.

“Qu’elles se rappellent qu’une bonne cuisine épargne bien des frais de médecin et de pharmacien.

“Dites bien à vos filles qu’une pièce de 5 francs se compose de cent sous, et que si on ne sait pas économiser un sou, on est bien vite au bout de son écu. Dites-leur qu’épargner c’est dépenser moins qu’on ne gagne, et qu’on doit s’attendre à la misère quand on dépense plus que ses revenus.

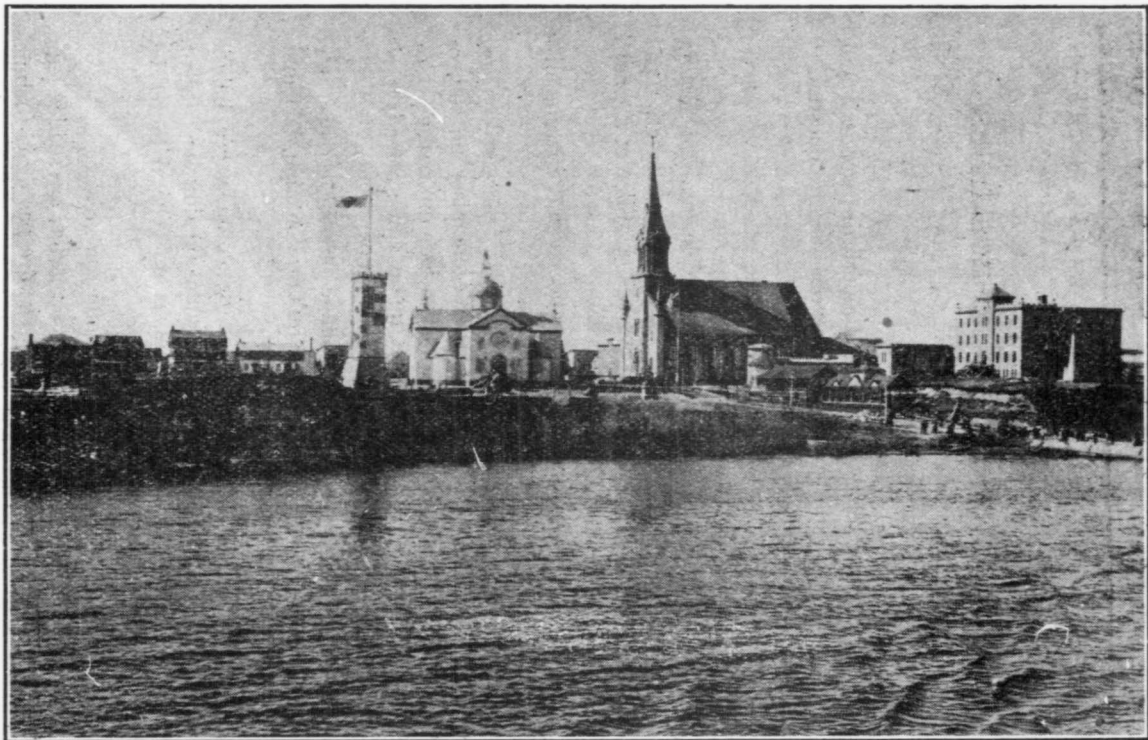
“Rappelez à vos filles qu’un honnête ouvrier est cent fois plus estimable, n’eût-il pas un sou, qu’une douzaine de jeunes gens vaniteux, poseurs et imbéciles.

“Enseignez-leur bien qu’une robe de coton payée habille mieux qu’un vêtement de soie sur lequel on doit de l’argent.

“Apprenez-leur à aimer les fleurs, et en général toutes les oeuvres de Dieu.

“Que leur oui soit oui et que leur non soit non.

“Quand viendra le moment de les marier, persuadez-leur que le bonheur dans leur ménage ne viendra pas de la fortune ou de la situation de leur mari, mais de ses qualités morales et de son caractère.



Le Chemin de la Croix vu du fleuve.

## LE CHEMIN DE LA CROIX

"Les petits ruisseaux font les grosses rivières," dit le proverbe, et nos lecteurs ont pu voir dans nos colonnes que nos recettes augmentent de la même façon.

Ils ont vu aussi que de temps à autre nous inscrivons une somme de beaucoup plus forte que les autres dons. C'est un gros ruisseau" qui de son affluent grossit les recettes.

Nos listes restent donc ouvertes aux "*gros et aux petits.*"

- J. Raymond : Deschambault, pour la 12ème Station : \$50.00.  
Honoré Joyal : Ste Clothilde : \$1.00.  
Dame Frank Laporte : Troy : \$5.00.  
Dame Th. Lizotte : Methuen : 40cts.  
Marie Louise Brousseau : Trois-Rivières : \$1.00.  
Dame A. Grégoire : Ste Clothilde : 25 cts.  
Maria Richer : Sanford : 40cts.  
Dame Chs. Fortier : Fraserville : \$1.00.  
Dame A. De Bellefeuille : Léominster : \$1.00.  
Dame E. Vachon : Somersworth : 40cts.  
Dame Eug. St Onge : Central Falls : 50 cts.  
Anonyme : Maisonneuve : \$1.00  
A. Lebeault : Hubbell : 40 cts.  
Delle J. Ecuier : Ancienne Lorette : 50cts.  
Dame E. Beaudette : Edmonton : 50cts.  
Abonné : Montréal : \$3.00.  
Mme A. Brulotte : Lévis : \$5.00.  
Abonnée : Grand-Mère : 50cts.  
Geo. St Arnaud : St Jean-Baptiste : 50 cts.  
Anonyme : Québec : \$50.00.  
Abonnée : Ste Croix : \$2.00.  
Abonnée : St Jean Deschailions : \$5.00.  
Enfant de Marie : St Grégoire : 25 cts.  
Abonnée : Manchester : \$4.80.  
Dame Veuve Jos. Baril : 50cts. Gentilly :  
Dame L. Doucette : St Louis de France : 25 cts.  
Victoria Blouin : Winsted : 40 cts.  
Dame P. Moreau : Escoumains : 25 cts.  
Romuald Sylvestre : St Albert : \$2.25.  
Madame C. Naud : Lachevrotière : \$10.00.  
Dame Trefflé Baril : St Narcisse : \$2.00.  
Abonnée : Ste Thècle : 50cts.



**Il est rendu compte de tout ouvrage dont un exemplaire est envoyé aux "ANNALES DU T. S. ROSAIRE.**

**Nous ne vendons pas les livres que nous annonçons.**

REVUE CANADIENNE : Sommaire de Janvier 1914.—Henri Jeanotte : La révision de la Vulgate.—Laure Conan : Pierre Boucher.—Mgr Choquette : Le XIIème Congrès géologique.—Jean Flahaut : Science et surnaturel.—Emile Chartier : Mouvement des idées.—Thomas Chapais : A travers les faits et les oeuvres.

\* \* \*

LA REPONSE : Sommaire de Janvier 1914.—A nos lecteurs.—Lettre de Mgr Lobbedey.—E. Duplessy : Quatre prix de cent francs chacun.—Apologétique au jour le jour.—Le Centenaire de L. Veuillot.—La science et la croyance sont-elles incompatibles.—Coups de ciseaux apologétiques.—De Lamarzelle et C. Bellaigue : Le catholicisme devant la science et l'art.—E. Duplessy : R. P. et bon sens.

Avec ce numéro de Janvier, la Réponse commence sa septième année.

Ceux de nos lecteurs qui voudraient bien s'abonner à cette revue y trouveront une apologétique intéressante variée et... spirituelle.

Abonnements : 80 sous par an. Chez Téqui, 82 Bonaparte, Paris.

\* \* \*

Mgr J. M. Emard, évêque de Valleyfield.

I.—*Au Congrès Eucharistique de Malte.* Monseigneur de Valleyfield publie, dans ce volume, le récit complet de son voyage au congrès de Malte. Il s'agit donc non seulement du Congrès lui-même, mais aussi des impressions faites sur Sa Grandeur par ses visites à différents points de l'Europe. Cet ouvrage est orné d'une copieuse illustration : il peut donc servir comme livre de récompense scolaire.

Un vol : in-12 de 350 pages, illustré de 17 gravures hors-texte : prix : 75 cts ; la douzaine \$6.00.

II.—*Au jour de l'an.*

On trouvera dans cet ouvrage les beaux souhaits qu'au jour de l'an, se plaît à adresser la piété chrétienne.

Un vol : de 100 pages : prix : 25 cts s'adresser à la Chancellerie de l'Evêché, Valleyfield—ou aux libraires de Montréal et Québec.





## rières et Actions de Graces

**AVIS IMPORTANT :—** Les personnes qui désirent la publication de leurs actions de grâces sont priées de les écrire sur une feuille séparée, et de n'écrire que sur un seul côté de la feuille.

St Grégoire : Le printemps dernier j'eus un panaris à un doigt qui me fit beaucoup souffrir. Je promis alors à Notre Dame du Très Saint Rosaire que si le mal cessait sans avoir recours au médecin je le ferais publier dans les Annales et donnerais 25 centins. J'accomplis ma promesse.—Dame J. R.—Cap de la Madeleine : Mille remerciements à notre bonne Mère pour avoir obtenu mon diplôme il y a plusieurs années avec promesse de le faire publier.—Ste Eulalie : Veuillez trouver ci-inclus 50 cts pour abonnement à vos Annales et veuillez y insérer mes remerciements à Notre Dame du T. S. Rosaire pour une faveur obtenue par la promesse de le faire publier dans les Annales.—Dame Ed. Hern.—75cts pour une grâce obtenue, mille remerciements à la très Ste Vierge.—Québec : Je viens remercier la Ste Vierge pour une guérison obtenue après promesse de faire publier dans les Annales du T. S. Rosaire.—Une enfant de Marie.—Deschaillons : Off. 10cts pour publier mille remerciements à N. D. du T. S. Rosaire, pour faveur reçue.—Abonnée.—Montréal: Merci à N. D. du Rosaire de la guérison de mon bébé pour qui je craignais la perte de la vue.—Rosemont : Off. \$5.00 pour le sanctuaire, en reconnaissance de faveur obtenue.—Abonnée.—Merci aussi pour faveur obtenue par l'intercession de N. D. du Cap.—E. Pichette.—St Pierre les Becquets : Prise de mal de reins et d'un chancre, je me suis recommandée à N. D. du Cap et le mal m'a abandonnée.—Dame H. B.—J'ai promis un abonnement pour ma mère et j'ai obtenu la guérison de ses rhumatismes dont elle ne souffre plus depuis six mois.—Abonnée.—Berthier Ville : Veuillez faire brûler 2 cierges devant la Reine du

Rosaire pour grâces obtenues avec promesse de faire publier dans les Annales.—Américaine.—Lauzon : Je remercie Notre Dame du Cap, la bonne Sainte Anne, Sacré-Coeur de Jésus et Saint Antoine de Padoue pour plusieurs faveurs obtenues et avoir réglé des affaires de vente avec promesse de faire publier dans les Annales et une offrande de 25 cts.—St Louis de France : Veuillez s'il vous plaît inscrire dans vos Annales du T. S. Rosaire la guérison miraculeuse dont je fus moi-même victime de la terrible maladie, névralgie dans la tête, Je fus pendant six mois incapable de travailler même à peine prendre un peu de nourriture.—V. G.—Shawenegan : Je désire remercier Notre Dame du Cap pour plusieurs faveurs obtenues par son intercession surtout le baptême de mon enfant et le retour à la santé, à mon bébé, dans ce grand besoin je me suis recommandée à la Ste Vierge, la bonne Ste Anne, St Gérard et de Ste Marguerite.—Dame Napoléon Descormiers.—St Hyacinthe : Ci-inclus 50 cts pour une messe en remerciements de la protection de Notre Dame du Très Saint Rosaire, j'ai promis que si j'étais préservée d'une maladie, je le ferais publier dans les Annales et je viens m'acquitter de cette dette que j'ai négligé et je me recommande toute ma famille aux prières dans vos Annales.—Une abonnée.—Rivière Noire : Je vous envoie ci-inclus un bon de poste de 25 centins pour avoir obtenu la guérison d'un mal d'yeux.—Dame Jos. Boisvert.—Grondines : Je vous envoie 50 cents pour une messe pour faveur obtenue et faire inscrire dans les Annales.—Mme J. Gauthier.—Yamachiche : Veuillez avoir la bonté de publier dans vos Annales grandes faveurs obtenues et aussi la demande d'autres nouvelles. Ces faveurs obtenues après la promesse de la faire publier.—Une abonnée.—St Raymond : Après promesse à Notre Dame du Très Saint Rosaire et à St Antoine de Padoue, j'ai obtenu la guérison d'un petit animal qui était pour mourir et nous tenions beaucoup à le rattraper, je remercie mille fois la Ste Vierge et St Antoine de Padoue.—Dame A. M.—Veuillez s'il vous plaît inscrire dans vos Annales mes remerciements sincères à Notre Dame du T. S. Rosaire pour le succès dans une affaire importante aussi pour succès dans mon enseignement pour l'année dernière. Grand merci à cette bonne mère qui me donne la santé, la force et le courage.—Une institutrice.—St Tite : Merci au Sacré-Coeur de Jésus pour faveurs spirituelles et temporelles obtenues par l'intercession de Notre Dame du Cap et je me recommande à vos prières pour obtenir d'autres faveurs.—Une enfant de Marie.—Champlain : Mes remerciements à N. Dame du Cap pour grâce obtenue.—Mille merci à N. D. du Cap pour une heureuse maladie après promesse de publier et d'abonner une personne à la Messe Perpétuelle. Merci pour autres faveurs : et demande protection pour l'avenir.—A. B.—Lalemant : Veuillez s'il vous plaît, inscrire dans les Annales du St Rosaire une grande faveur obtenue après promesse de payer une grand'messe en l'honneur de cette bonne mère et je lui demande de continuer sur moi sa Sainte

protection ainsi que sur mon mari, et je me recommande à elle de nouveau pour obtenir d'autres faveurs.—Une abonné.—Montréal.—Je donne 25 centins en bon de poste que j'ai promis pour guérison que j'ai obtenue de la Sainte Vierge avec remerciements, Veuillez le publier dans vos Annales.—St Joseph de Beauce : Je vous inclus 50 cts en reconnaissance à Notre Dame du Rosaire pour une grâce obtenue.—Une abonné.—Manchester : Veuillez inscrire dans les Annales du Rosaire que j'ai obtenu la guérison de mon fils qui avait un gros mal de gorge, et qui a été guéri par la protection de la Sainte Vierge. J'implore cette bonne Mère de nous continuer sa protection pour une affaire importante ; et si cette chose est réglée sans procès je promets de donner \$1.00 pour Chemin de Croix.—Ste Flore : Je ne puis assez remercier notre bonne mère du ciel pour m'avoir guéri d'une maladie assez grave, par l'usage des roses bénites et par l'intercession de plusieurs saints, St Joseph, la bonne Ste Anne et la médaille de St Girard et aussi la guérison de ma petite fille que la bonne Ste Vierge a daigné m'accorder, veuillez s'il vous plaît inscrire ceci dans vos chers Annales.—Pincoming : Grâce soient rendues à N. D. du Rosaire pour faveur obtenue.—Dame A. Vézina.—St Claude, Nord : Off. 50 cts aux Stations du Chemin de la Croix pour une grande grâce obtenue.—Dame W. Toussaint.—St Pierre : Off. 40 cts pour neuvaine en remerciements de plusieurs faveurs obtenues.—Dame L. Gagnon.—Québec : Mille remerciements à N. D. du St Rosaire de m'avoir guérie d'une maladie que les médecins ne soulageaient pas.—Abonnée.—Hébertville : Remerciements à N. D. du Rosaire pour faveur obtenue.—L. A.—St Casimir : Merci pour le succès de l'extraction de 20 dents.—Québec : Merci pour plusieurs grâces obtenues par l'intercession de N. D. du Cap.—Abonnée.—St Barnabé : Veuillez publier que, par recours à N. D. du Cap, j'ai obtenu à ma petite fille Anne, cessation d'une grosse toux.—Dame E. Bourassa.—Montréal : Off. \$1.00 pour messes pour faveur obtenue.—St Raymond : Off. 50 cts en remerciements d'avoir obtenu la santé à mon mari.—Dame Chs. Plamondon.—Cap de la Magdeleine : Par la pratique des Trois Ave Maria j'ai obtenu la guérison d'un gros mal de tête.—Dame A. L.—Manchester : Je vous envoie 50cts pour mille remerciements à Notre-Dame du Cap pour heureuse délivrance, Veuillez inscrire mon nom dans vos Annales.—R. O.—St Barthélémi : Veuillez recevoir la faible aumône que j'inclus, en reconnaissance d'une faveur obtenue, off. 50cts.—St Léon : Ci-inclus cinquante centins pour une messe basse pour les âmes du Purgatoire en l'honneur de N. D. du Rosaire avec remerciements pour faveurs obtenues.—Trochu : Remerciements à Notre Dame du Rosaire, pour faveur obtenue, après promesse de 25 cents pour le chemin de la croix, et commencer une neuvaine et je demande à cette bonne Mère de protéger mon fils.—Une abonné.—St Félix de Kingsey : Mille remerciements à Notre Dame du Très Saint Rosaire, Notre Dame des Sept Douleurs pour faveur obtenue après promesse

de faire publier, je lui demande de nouvelles faveurs pour une personne qui m'intéresse beaucoup.—Dame L. C.—Rumford : Je viens remercier la Vierge du Très Saint Rosaire pour faveur obtenue en l'honneur des cinq plaies de Notre Seigneur, avec promesse de publier. J'espère qu'elle continuera à m'accorder tout ce que je lui demanderai.—Madame P. D.—Remerciements à N. D. du Cap pour guérison obtenue après promesse de publier dans les Annales.—Henri Leblanc.—Sainte Ursule : Grand remercie, à notre bonne Mère du Cap pour m'avoir guéri du mal d'oreilles dont je souffrais depuis mon enfance, et que je croyais très grave. Après promesse d'un pèlerinage au Cap, et de faire publier. Offrande \$2.00. Je me recommande à vos prières pour d'autres faveurs que je désire obtenir.—Une enfant de Marie.—St Paul de Chester : Ma jeune fille ayant obtenu son brevet désire faire inscrire cette faveur dans les Annales. Après promesse de faire un pèlerinage au Cap et de faire inscrire dans les Annales elle réussissait bien dans ses études.—Une enfant de Marie.—St Joseph, Beauce : Je vous inclus 50 cts en remerciement à Notre Dame du Rosaire pour une grâce obtenue. Je vous demande de prier pour moi et mon mari.—Une abonnée.—Béarn : Mille remerciements à N. Dame du T. S. osaire pour faveur obtenue. Je demande à cette bonne Mère de me guérir et de m'accorder d'autres faveurs.—Une abonnée.—Dame A. Rheault.—L'Assomption : Remerciements à Notre Dame du Saint Rosaire, Saint Antoine de Padoue et soeur Thérèse de l'Enfant Jésus et de la Ste Face pour avoir réalisé au delà de toute espérance une somme considérable dans l'organisation d'une oeuvre de charité. Ceci après promesse de faire publier dans les Annales du Saint Rosaire.—E. F.—Lowell : Reconnaissance à N. D. du Rosaire pour guérison du rhumatisme après neuvaine.—Mde Oliva Desmarteau.—St Jean-Baptiste de Rouville : Veuillez publier. Avec mon abonnement je vous envoie la somme de une piastre pour deux messes en l'honneur de Notre Dame du Très Saint Rosaire en remerciements d'une faveur obtenue, aussi je viens lui demander ma guérison avec promesse de continuer mon abonnement tous les ans.—Une abonnée.—St Jacques des Piles : Ci-inclus le montant de \$1.00 en action de grâce en l'honneur de notre bonne mère ; mille remerciements, je lui demande une nouvelle grâce et me recommande aux prières, veuillez inscrire.—Une abonnée.—Ci-joint 10 centins pour le sanctuaire en remerciements des faveurs obtenues par son intercession, et pour en obtenir encore de nouvelles grâces.—Une abonnée.—Lamoureux : Je vous envoie une grand'messe à St Antoine de Padoue pour une faveur obtenue avec promesse de publier dans vos Annales.—Portneuf : Voulez-vous avoir la bonté de publier dans vos Annales mes remerciements à la Vierge du Cap pour une guérison de maladie nerveuse et autres faveurs obtenues par son intercession après promesse de donner 50 cts pour la messe perpétuelle et de faire encore un pèlerinage au sanctuaire de N. D. du Cap et promesse de faire publier dans Annales.—Delle A. I.

—St Pacôme : Merci à Notre Dame du Rosaire pour une grâce obtenue ainsi que la guérison d'une maladie grave d'un membre de ma famille après promesse de le faire publier.—Abonnée.—St Barnabé : Inclus mon chèque \$3.00 en paiement d'une messe en l'honneur de Notre Dame du T. S. Rosaire et de St Joseph en remerciements d'une guérison obtenue et pour demander que cette guérison s'achève au complet malgré qu'elle soit très avancée.—Ste Rose du Dégélé : Je viens aujourd'hui m'acquitter d'une dette de reconnaissance et remercier cette bonne mère car à toutes les fois que j'ai invoqué la Vierge du Très Saint Rosaire j'ai toujours été exaucée.—St Tite : Honneur et remerciements à la Vierge du Cap pour grâce obtenue après promesse de publication et d'une aumône ; demande de succès.—J. A. D.—Trois-Rivières : Mes meilleurs remerciements à N. D. du Cap pour avoir obtenu ma guérison.—Dame B.—Deschambault : Off. \$1.00 pour remplir ma promesse faite à N. D. du Rosaire pour réussite d'une affaire.—Chs. S. A.—L'Assomption : Off. 10 cts pour cierges en remerciements de faveur obtenue.—Abonnée.—Byng Inlet. Off. de grand'messe en reconnaissance d'une guérison obtenue.—Dame H. Ambeau.—Montréal : Madame A. Simard remercie de tout coeur N. D. du Cap pour grâce obtenue. Off. \$1.00.—Montréal : Off. 25 cts pour lampes en remerciements de faveur obtenue.—Pointe du Lac : Mes remerciements de ce que mon père a retrouvé de l'argent perdu.—Proulxville : Off. \$1.00 pour l'embellissement du terrain, promis pour la guérison d'une maladie bien sérieuse dont je suis beaucoup mieux.—Abonné.—Dalkeith : Off. 25 cts pour faveur obtenue.—Dame B. Carrière.—St Isidore : Veuillez publier mes remerciements pour avoir retrouvé des effets perdus.—Abonné.—Montréal : Veuillez remercier N. D. du Cap pour la réussite de deux opérations graves.—Th. Lavigneur.—Warwick : Grand merci à N. D. du T. S. Rosaire pour guérison obtenue, off. 50 cts pour messe.—Dame C. Martel.—Veuillez trouver ci-inclus la somme de 60 centins pour un abonnement aux Annales du Très Saint Rosaire pour faveur obtenue, après promesse faite d'un abonnement et de publication dans ces mêmes Annales. Je me recommande aussi à Notre-Dame du T. S. Rosaire pour obtenir une autre faveur ardemment désirer que ceux qui liront ceci me disent un Ave Maria pour que je sois exaucée.—Mde M. Laliberté.—Wauregan : Je vous envoie 50c pour une basse messe pour obtenir une guérison et pour une faveur obtenue.—Melle Blanche Maynard.—Manchester : Veuillez s'il vous plaît inscrire dans vos Annales mon nom pour avoir guéri mon mari d'un gros mal d'estomac et en même temps 60cts pour un an d'abonnement.—Eva Pellerin.—Ste Croix : Mille remerciements à N. Dame du T. S. Rosaire pour heureuse maladie et le baptême de mon enfant après promesse de publier et offrande de 25cts.—Dame I. L.—Ste Croix : Remerciements à N. Dame du Rosaire pour grâces obtenues avec promesse de publier et offrande de 50 cents.—Une abonnée.—Ste Croix : Amour et remer-

ciements à N. D. du St Rosaire pour une guérison obtenue après promesse de publication dans les Annales. Off. \$1.00 pour le Chemin de la Croix.—Une abonnée.—Ste Gertrude : Je vous envoie \$3.00 pour faire chanter une grande messe en l'honneur de Notre-Dame du Rosaire pour la remercier d'une faveur obtenue et pour tâcher qu'elle obtienne ma guérison complète vous voudrez bien s'il vous plait le faire inscrire dans vos Annales.—St Lambert : Off. 10 cts avec mes remerciements à N. D. du T. S. Rosaire pour faveur obtenue.—Dame M. Dubuc.—Hammer : Off. 40 cts pour neuvaine pour guérison de ma fille Anna Robert qui a eu les fièvres.—Trois-Rivières : Veuillez publier mes remerciements pour plusieurs grâces et faveurs obtenues.—Abonnée.—St Célestin : Je viens vous remercier ô bonne Mère, d'avoir obtenu la guérison de mon fils en voyage et de plusieurs autres faveurs.—Dame P. B.—Québec : Je vous envoie mon abonnement et une messe et mes remerciements pour faveur obtenue.—Yamachiche : Guérison obtenue par Marie Bellemare et autres faveurs.—Ste Agathe de Lotbinière : Vous trouverez ci-inclus une piastre. 50cts pour une faveur obtenue, remerciements à N. D. du Rosaire et 50 cts pour obtenir d'autres faveurs.—Une abonnée.—Baieville : Merci mille fois à la T. Sainte Vierge de m'avoir accordé une grâce.—Delle C. B.—Pont Rouge : Faveurs obtenues, mille remerciements à N. D. du Cap.—Abonné.—Athol : J'ai été exaucé au-delà de mes espérances en obtenant la guérison de mon neveu dangereusement malade, off. \$1.00 pour messes.—E. A. Savoy.—Off. 50 cts pour messe, remerciements de grandes faveurs obtenues, surtout le choix d'un état.—Reconnais-sante.—Yamachiche : Off. 50cts pour messe de remerciements de grâces obtenues.—Off. 50 cts pour cierges et inscrire remerciements de guérison de deux graves maladies.—Cap de la Madeleine : Off. 50 cts pour publier la guérison de mal degorge.—Dame Frs. Roy.—Ste Croix : Mille remerciements à Notre Dame du Rosaire pour faveur obtenue et promesse de faire publier avec offrande 30 cents pour l'embellissement du terrain.—Une abonnée.—Deschailions : Faveur obtenue par l'intercession de Notre Dame du St Rosaire avec promesse de le faire publier. Remerciements à Notre Dame. Je demande aussi une nouvelle faveur à cette bonne Mère.—Mad. W. P.—Mille remerciements à N. D. du St Rosaire pour une conversion et avoir été préservée d'une mort subite par le S. Coeur et N. D. du St Rosaire et en même temps supplie encore ces deux grands protecteurs de guérir plusieurs maladies dans la même famille et en reconnaissance vous envoie 25cts pour le chemin de la croix.—A. L.—Black Lake : J'envoie 25 cts , pour les stations du Chemin de la Croix, pour remercier Notre-Dame du Rosaire : elle m'a accordé la santé d'abord, et une grande grâce pour mon mari après promesse de publication.—St Wenceslas : Mille remerciements à N. D. du Rosaire pour avoir obtenu la guérison de mon mal de dents et j'avais promis ce petit montant pour le Chemin de la Croix.—Dame Auguste Rivard.—

St Herménégilde : Mille remerciements à Notre Dame du Rosaire pour une opération que mon mari dut subir qui fut heureuse et dont il est parfaitement rétabli, promesse de faire publier, off. 25 cts. J'envoie aussi 10 cts pour de nouvelles intentions que je demande à Notre Dame.—Une abonnée.—St Etienne : Vous trouverez ci-inclus la petite somme de 25 centins en remerciements à la bonne Ste Vierge du Cap et à St Pascal pour une faveur obtenue après promesse de cette offrande.—Dame Arsène Bourassa.—St Hyacinthe : Je vous serais reconnaissante de vouloir bien insérer dans les Annales mes remerciements à Notre Dame du Très Saint Rosaire et à la bonne Sainte Anne pour m'avoir guérie de grands maux de tête, suite d'un accident. J'ai fait usage des roses bénites, de l'huile et d'une médaille de la bonne Sainte Anne avec promesse de faire publier, et, le jour même de cette promesse à ma grande surprise, toute douleur a disparu pour ne plus me reprendre. Je demande à mes Saintes Protectrices de me pardonner le retard que j'ai apporté à faire insérer cette faveur. Je demande aussi à cette bonne Mère du Très Saint Rosaire et à la bonne Sainte Anne de me continuer leur protection ; de vouloir bien m'obtenir trois autres grandes guérisons que je sollicite vivement, off. 25 centins.—S. S. J.—Escanaba : Off. 10 cts pour publier ma guérison de dyspepsie.—C. Godbout.—Sherbrooke : Merci à N. D. du Rosaire pour guérisons obtenues.—M. B.—Victoriaville : Remerciements pour avoir obtenu à mon garçon la guérison d'un mal de pieds.—Les Ecureuils : Off. 50cts pour publier mes remerciements pour faveur obtenue.—Parisville : Veuillez publier remerciements pour grâces signalées obtenues de N. D. du Cap.—M. Lse. Habel.—St Boniface : Off. 25 cts en remerciements de plusieurs faveurs obtenues ; off. aussi \$1.00 pour grâce spéciale.—Dame F. Baron.—New-Bedford : Merci pour faveurs obtenues.—Abonnée.—Montréal : Off. \$1.00 pour demander plusieurs faveurs.—C. C.—Off. 25 cts pour publier remerciements pour faveur obtenue.—L. O.—Lemieux : Off. 50 cts en remerciements de faveurs obtenues.—Abonnée.—Moncton : Veuillez publier remerciements pour grâces obtenues.—Dame P. Bourgeois.—St Césaire : Veuillez publier mes remerciements pour avoir obtenu préservation des fièvres et la guérison d'un mal de dents à mon garçon et à moi une heureuse maladie.—M. L.—Aston Station : Veuillez publier mes remerciements pour la guérison de ma soeur et le règlement d'une difficile affaire.—Chisholm : Après promesse d'une \$1.00 pour le Chemin de la Croix j'ai aussitôt obtenu du travail dans une manufacture.—Enfant de Marie.—Cap Santé : Mille remerciements à N. D. du Cap pour faveurs obtenues.—L. G.—St Prosper : Je m'abonne aux Annales en reconnaissance de faveurs obtenues.—P. C.

## Recomamndations de prières à N.-Dame du T S. Rosaire.

Protections d'orphelins . . . . .	49	Malades . . . . .	201
Vocations . . . . .	81	Bonne mort . . . . .	115
Familles . . . . .	500	Conversions . . . . .	202
Pères et mères de familles . . . . .	600	Grâces temporelles . . . . .	468
Enfants, très nombreux . . . . .		Grâces spirituelles . . . . .	800
Jeunes Gens . . . . .	148	Emplois . . . . .	100
Jeunes personnes . . . . .	350	Heureux mariages . . . . .	19
Institutrices et écoles . . . . .	202	Succès dans entreprises . . . . .	208
Elèves très nombreux . . . . .		Affaires importantes . . . . .	90
Premières communions . . . . .	251	Intentions particulières . . . . .	800
Infirmes . . . . .	307	Ivrognes et blasphémateurs . . . . .	146

## RECOMMANDATIONS de PRIERES A N. D. du T. S. ROSAIRE

Toutes les intentions son rrecommandées à la Basilique du Voeu National au Sacré-Coeur et à celle de N. D. de Pontmain.

Nous disons tous les soirs, au Sanctuaire, la 4e dizaine du chapelet pour les intentions recommandées, et la 5e dizaine pour les défunts.

## FAVEURS OBTENUES

Guérisons attribuées à N. D. du T. S. Rosaire . . . . .	428
Conversions . . . . .	100
Succès dans les examens . . . . .	12
Faveurs obtenues . . . . .	800

## NECROLOGIE

Alexis Laporte, Artic.—Dame Louis St Pierre, Bersimis.—Joseph Gendron, Gérard Trottier, Vénéance Dusablon, St Casimir.—David Martin, St Maurice.—Frédéric Cossette, St Narcisse.—Dame J. Beaudet, Acton Vale.—Jean Parent, Shiver Athol.—Edouard Courneyer, St Joseph de Sorel.—Michel St Arnould, Batiscan.—T. O. Roy, Windsor Mills.—Dame Zotique Larocque, Montréal.—Léonidas Faucher, Manchester.—Dame Georges Morin, Moulin Tardif.—Dame Benjamin Morin, S Célestin.—Philéas Ferron, Achille Bochet, Dame Elzéar Juneau, Ste Anne La Pérade.—Dame Gédéon Hébert, Alma-ville.—Dame David Bouffard, St Laurent.—Dame Urbain Mailloux, Ste Croix.